Faculté de Santé Sorbonne Université
91 boulevard de l'Hôpital
75013 Paris
medecine-dfs-pass@sorbonne-universite.fr

# ENGAGEMENT

Mme ou M.....

N° d'étudiant(e): .....

Inscrit(e) en PASS, à la Faculté de santé Sorbonne Université pour l'année universitaire 2026-2027, je m'engage :

- à lire régulièrement mes mails sur la boîte @etu.sorbonne-universite.fr car toute communication relative à ma scolarité me sera envoyée exclusivement par mail (aucune contestation sur la non connaissance d'une information importante ne sera recevable). La redirection de l'adresse @etu.sorbonne-universite.fr vers l'adresse mail personnelle est automatiquement redirigée vers l'adresse personnelle fournie lors de l'inscription. Je peux modifier ou supprimer cette redirection pour utiliser la messagerie fournie par l'université. Sans modification de ma part, je ne pourrai consulter mes mails que depuis ma messagerie institutionnelle. J'assume la responsabilité totale de la réception des mails.

- à me tenir à la disposition de l'administration jusqu'au 23 juillet 2027 inclus pour répondre à toute convocation éventuelle ;

- à prendre connaissance du calendrier des différentes étapes du déroulement de l'année universitaire et à respecter les échéances.

- à respecter : les lieux d'enseignement, le personnel administratif, les surveillants d'amphis et des salles de cours et les enseignants des cours magistraux et d'enseignements dirigés, sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la Faculté ;

- à ne pas introduire de téléphone portable ou autre dispositif permettant une communication dans les salles où se déroule le concours.

J'ai également pris connaissance du fait :

- que les épreuves du premier et second semestres peuvent porter sur le contenu des polycopiés, les cours magistraux et les diapositives présentées lors des cours magistraux ;

- que les informations sur des modifications du programme ou le déroulement du concours sont sans valeur si elles ne sont pas transmises par la responsable de la scolarité **et/ou** la présidente du jury du PASS.

L'original signé est à remettre à la Scolarité PASS.
Une copie est à conserver.

Date et signature précédées de la mention manuscrite
« Lu et approuvé »